

Grammaire descriptive de la langue des signes française. Dynamiques iconiques et linguistique générale, d'Agnès Millet

Collection « Langues, Gestes, Paroles », UGA Éditions, Grenoble, 2019, 448 pages. Illustrations de Laurent Verlaine.

Tout ce que vous avez voulu savoir sur la LSF

PAR DOROTA SIKORA, UNIVERSITÉ DU LITTORAL-CÔTE D'OPALE & UR H.L.L.I

La question tombe neuf fois sur dix, quand on explique aux étudiants que dans le trio saussurien *langage, langue, discours*, l'analyse doit donner la priorité absolue à l'oral : « Mais alors, la langue des signes, est-elle vraiment une langue ? » Oui, la langue des signes *française* (désormais LSF et LS pour langue des signes) est une langue : elle constitue un système de signes partagé par une communauté. « Langue des signes française ? Est-ce que cela veut dire que ce n'est pas la même langue des signes partout dans le monde ?! » Exactement : les communautés de Sourds¹ vivant sur des territoires différents utilisent des langues de signes différentes : il y a la DGS (Deutsche Gebärdensprache, LS allemande), ASL (American Sign Language), BSL (British Sign Language), RSL (РЖЯ, Русский жестовый язык, LS russe), LSQ (LS québécoise), etc.

Malgré un intérêt toujours croissant pour les langues gestuelles et de nombreuses recherches publiées notamment par des chercheurs français (voir par exemple les travaux de Cuxac, Millet, Sabria, Blondel, Rotoré, Mugnier), je fais partie de ces linguistes – pourtant pratiquants – dont les très rudimentaires connaissances sur les langues signées permettaient tout simplement de donner des réponses très générales et peu argumentées à ces questions aussi simples qu'essentielles.

1/. Conformément aux conventions adoptées dans les travaux sur les LS, la majuscule indique que le nom réfère à un locuteur en tant que membre d'une communauté partageant une culture.

Grammaire d'une langue gestuelle

Précisons : l'ouvrage d'A. Millet n'est pas une grammaire normative, susceptible d'expliquer, tel un *Bon Usage* de la LSF, des règles à suivre pour assembler des éléments lexicaux en un énoncé syntaxiquement correct. Ce n'est pas non plus un ouvrage didactique, ni un manuel dont on pourrait se servir pour enseigner et apprendre la LSF. C'est une grammaire au sens linguistique du terme : une étude menée dans un cadre théorique et méthodologique précis, avec l'objectif de repérer, à partir de données de corpus, des éléments constitutifs de la LSF, des rapports qu'ils entretiennent entre eux et des mécanismes mis en œuvre pour un usage communicatif optimal. Il ne s'agit pas d'énoncer des prescriptions, mais d'analyser et de décrire de manière rigoureusement structurée, ce dont est faite la LSF et comment elle fonctionne. *Grammaire descriptive...* s'adresse ainsi, à tous ceux qui – enseignants, apprenants, chercheurs, interprètes – veulent comprendre ce qu'est une LS et comment s'articulent ses relations complexes avec une langue vocale (LV) telle que le français, notamment dans une perspective d'enseignement bilingue.

Pendant plus de 30 ans, Agnès Millet, professeure honoraire à l'Université Grenoble Alpes, chercheuse au sein du Laboratoire LIDILEM, a mené des travaux linguistiques sur la LSF, en s'intéressant tout particulièrement aux moyens morpho-syntaxiques exprimant des catégories sémantiques précises. En sociolinguistique, elle a étudié entre autres les représentations sociales de la LSF dans les communautés sourdes elles-mêmes, ainsi que dans la société générale. Même si ces représentations évoluent en devenant de plus en plus positives, il n'est pas rare qu'elles pèsent encore lourdement sur l'acquisition de la LSF, et plus loin, sur la construction de l'identité personnelle des enfants sourds vivant dans un milieu entendant. Or, A. Millet (2004 : 2) est formelle : « [L]es langues gestuelles sont des réponses linguistiques à la surdit , elles manifestent cette n cessit  de s mio-tisation et symbolisation du monde propre   l' tre humain, tout autant que celle de socialisation² ».

Des contours au c ur des structures : les quatre parties de l'ouvrage

Partie I : aborder la LSF : contours, choix, concepts

La premi re des quatre parties de l'ouvrage r unit deux chapitres destin s   baliser le champ explor . Tout d'abord, la LSF est pr sent e, comme l'indique le titre du chapitre 1, dans ses contours, pour ce qu'elle est, et pour ce qu'elle n'est pas. Une langue gestuelle (ou sign e) est bien une langue naturelle, qui s'est d velopp e dans et par les interactions entre les membres d'une communaut . Officiellement

2/. « Entretien crois  avec Christian Cuxac » dans *Langues et cit . Bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, 4, novembre 2004, p. 2-5.

interdites pendant près d'un siècle, les LS ont évolué à l'intérieur d'instituts privés de contact entre eux. Non seulement donc, elles sont associées à des territoires nationaux, mais chacune d'entre elles possède de nombreuses variantes dialectales.

La LSF n'est pas – contrairement aux idées naïves³ – une version mimée du français. Comme tout système linguistique gestuel, elle se caractérise par son iconicité : le signifiant (la forme du signe employé) ressemble à ce qu'il représente. L'association de ces deux facettes du signe linguistique gestuel n'est donc pas arbitraire comme dans les LV, mais bien motivée. Elle n'en est pas transparente pour autant, car d'une communauté de locuteurs à l'autre, la caractéristique retenue pour former le signe gestuel peut varier : pour dire /chien/, en LSF le locuteur reproduit le mouvement de la queue, en ASL, il tape sa cuisse comme pour appeler l'animal, tandis qu'en BSL, on imite la posture considérée comme prototypique pour le meilleur ami de l'homme⁴.

Les LS ne sont pas écrites, mais elles disposent de dactylogologies, c'est-à-dire d'alphabets manuels qui permettent d'épeler une LV. Une dactylogologie n'est donc pas une langue : comme le mime, c'est un système sémiotique associé.

D'un point de vue ontologique, quatre caractéristiques permettent de comprendre la nature et le fonctionnement d'une LS : i) le canal utilisé (visuo-corporel, et non pas audio-vocal) est déterminant pour ii) la globalité du signe, puisque plusieurs parties du corps le réalisent simultanément (dans les LV, au contraire, le canal audio-visuel impose une linéarité). Même si une part d'arbitraire s'y maintient inévitablement (l'exemple de /chien/ ci-dessus le montre bien), les langues gestuelles sont de iii) nature iconique, puisqu'elles reposent sur l'imitation du réel. Tout message, qu'il soit oral ou gestuel, se déroule nécessairement dans le temps, mais les structures iconiques des langues signées sont fondamentalement spatiales et iv) leur spatialité est multidimensionnelle.

Une fois que la nature de l'objet LSF est ainsi saisie, se pose la question de l'approche épistémologique appropriée à son analyse et à sa description. Quels sont les outils dont on peut se servir pour explorer les langues gestuelles dans toutes leurs dimensions ? Le chapitre 2 expose une synthèse des démarches pratiquées dans la recherche. Un premier type d'approches, développées dans la lignée des travaux de Stokoe (1960), Armstrong, Stokoe et Wilcox (1995), est qualifié par A. Millet de *convergentes* : puisque les LS sont bien des langues naturelles, elles reposent sur une double articulation, il paraît légitime de les approcher de la même façon

3/. J'emploie l'adjectif *naïf* sans aucune note dépréciative. Des idées naïves sont simplement celles que nous formons intuitivement, sans forcément disposer d'informations suffisantes pour les justifier par une analyse rigoureuse de données.

4/. Cf. Millet (2019 : 33). Voir également l'illustration 6 (*ibidem*).

que les langues vocales. Or, le risque d'un tel traitement égalitaire est d'écraser les caractéristiques propres des langues gestuelles. D'où un second mode de recherches résolument différentielistes : elles s'accordent sur la nécessité d'élaborer, pour les LS, des outils conceptuels et descriptifs propres, capables de rendre compte des dimensions spatiales et iconiques.

La voie proposée par A. Millet est intermédiaire : la théorie des dynamiques iconiques, qui s'appuie sur deux postulats généraux. Le premier est celui de la dé-globalisation de la perception. Une unité de discours gestuelle perçue dans sa globalité, est de fait réalisée simultanément par plusieurs parties du corps, qui s'inscrivent à la fois dans le temps et dans les trois dimensions de l'espace. Il faut donc la décomposer en éléments signifiants plus petits. Le second principe, celui de la pertinence, doit être suivi : il s'agit de repérer des éléments pertinents, c'est-à-dire ceux qui permettent d'exprimer des différences de sens. Par exemple, pour l'assemblage des signes [MAMAN] et [GENTIL], la mimique faciale est pertinente, car elle est décisive pour que le signe complexe *Maman est gentille* soit une affirmation ou une question⁵.

Pour A. Millet, la linguistique générale offre des outils appropriés pour la description de la LSF. De plus, employés en parallèle pour le français, ils favorisent « la discussion autour des phénomènes propres à la LSF, dans le contexte bilingue français/LSF⁶ ». Cependant, si l'iconicité assure l'économie des LS, c'est parce qu'elle est dynamique : une même forme de la main peut apporter des éléments sémantiquement ou syntaxiquement pertinents. Or, comme tout geste, le signe iconique s'inscrit dans l'espace.

Partie II : mécanismes fondamentaux : les dynamiques iconiques

La partie II s'ouvre sur une présentation du lexique de la LSF, ce qui pourrait étonner dans une grammaire au sens traditionnel, normatif, du terme. Cependant, lorsqu'il s'agit de décrire les composants et le fonctionnement d'une langue visuelle – en d'autres termes, de modéliser la LSF, dont la cohérence et l'économie en tant que système s'appuient sur l'iconicité, une autre porte d'entrée n'est pas possible. Les unités du lexique relèvent en effet d'un premier type d'iconicité dite *représentationnelle* : le corps du locuteur imite des traits perceptivement saillants des choses (le plus souvent concrètes) dont on parle ou bien reproduit un symbole, par exemple en montrant une initiale en cas de notion abstraite – le signe est alors initialisé. Les signes lexicaux de la LSF sont motivés, et non pas arbitraires comme dans les langues vocales, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont systématiquement transparents, comme le montrent les signes [CHIEN] cités ci-dessus. Il se peut qu'un

5/. *Ibidem*, p. 45.

6/. *Ibidem*, p. 48.

concept soit exprimé par une configuration iconique complètement opaque : il ne suffit pas de voir la main droite effectuer un mouvement vers l'extérieur au-dessus de la gauche positionnée à plat et orientée vers le haut pour comprendre qu'il signifie [PRÉPARER]⁷. Certains signes lexicaux sont culturellement marqués : [MAISON] se dit en reproduisant la forme pointue, prototypique, du toit.

Pour cerner les dynamiques iconiques qui organisent le système linguistique de la LSF, il faut décomposer le signe lexical en paramètres, c'est-à-dire repérer les classes d'unités minimales dont il est formé. La LSF met en œuvre quatre paramètres selon lesquels s'articule le signe lexical : i) l'ancrage-lieu où le signe est réalisé sur le corps ou dans l'espace du signeur, ii) sa configuration manuelle, c'est-à-dire la forme adoptée par la main, iii) l'orientation des configurations manuelles (position de la main) et iv) le mouvement, qui assure le lien entre les éléments i) à iii). Ce sont les modifications (donc les dynamiques) de ces paramètres qui assurent à la fois l'organisation des champs lexicaux : par exemple, pour une même configuration manuelle – celle en V – les différences d'ancrage sous les yeux du locuteur pour [REGARDER] ou dans l'espace neutre devant lui pour [PAYSAGE] ou [DÉVISAGER] jouent un rôle discriminatoire. Un mouvement circulaire transforme le signe en [DRAGUER]. C'est également le jeu des paramètres iconiques qui permet de savoir si une base lexicale est employée en tant que nom ou avec une valeur verbale. Dans sa forme de citation, un seul signe dénote le balai et l'action de balayer. La valeur verbale s'actualise cependant par un mouvement plus rapide du buste du signeur.

Cette entrée lexicale dans la LSF permet de comprendre d'une part, la place centrale du lexique et du sens, qui est la base de l'iconicité. On l'aura compris aussi : le vocabulaire de la LSF n'est pas une traduction de celui du français vocal. D'autre part, cette partie présente les composants qui participent des dynamiques iconiques, c'est-à-dire ceux qui – comme l'ancrage spatial et le mouvement (entre autres) – changent de statut sémiotique. Ils peuvent constituer un trait sémique d'un signe lexical ou bien adopter – on le découvre dans les chapitres IV (*Du lexique à la syntaxe : les dynamiques iconiques*) et V (*Utilisation de l'espace et instances énonciatives*) – une valeur syntaxique ou énonciative, selon que le signeur est engagé dans un dialogue ou qu'il entame un récit.

En tant que langue gestuelle, la LSF est fondamentalement spatiale, puisqu'un geste se déroule nécessairement dans l'espace organisé autour du corps du locuteur, plus précisément devant lui et sur les côtés. Dans une description linguistique, qui fait abstraction des situations de communication particulière, il est désigné comme *espace de signation* : celui dans lequel s'inscrivent les signes lexicaux (du

moins ceux qui ne sont pas ancrés sur le corps) et où s'organise le discours. Il est divisé en portions pré-sémantisées, qui dans une conversation, permettent à la fois d'exprimer un sens et d'organiser les signes lexicaux, les marques grammaticales indispensables pour former des énoncés. Par exemple, selon que, dans un déplacement, l'agent est indéterminé (équivalent du pronom *on* en français dans *On va à Paris*) ou troisième personne animée (telle qu'exprimée par *il*, elle référant à un individu dans *Il va à Paris*), le signe verbal est placé respectivement à hauteur de la tempe ou bien au niveau du buste pour s'achever du côté gauche du cou, qui confère au signe y placé, en l'occurrence [paris], une valeur locative. Autrement dit, sémantiquement, placer [PARIS] à cet emplacement précis revient à signaler qu'il désigne le terme du déplacement auquel renvoie le signe verbal réalisé par le mouvement allant de l'espace dédié à un type d'agent vers celui qui correspond à la localisation. C'est l'espace qui est également en jeu, quand il s'agit de distinguer la fonction d'épithète (une chaise cassée) d'une structure attributive (*La chaise est cassée*)⁸.

L'utilisation de l'espace de signation n'est pas la même selon que le locuteur est engagé dans un dialogue, où il se réfère nécessairement aux personnes présentes, ou qu'il entreprend de raconter quelque chose. Dans un récit, les espaces pré-sémantisés s'effacent et c'est le conteur lui-même qui organise l'espace. Il peut, dans une forme courte, adopter un point de vue externe sur les événements rapportés ou bien, au contraire, en choisir un interne, en s'associant à un ou à des protagonistes de l'histoire. Il lui revient de créer, au fur et à mesure que son récit avance, des *locus*. L'exemple d'une recette de cuisine⁹ illustre une succession de *locus*, activés, mis de côté, puis réactivés pour recevoir les signes précisant les ingrédients et ce qu'il convient d'en faire.

Le chapitre VI, *Unités linguistiques, iconocité et simultanéité* complète la présentation des mécanismes fondamentaux de la LSF, en présentant les éléments corporels, qui tout en étant des unités linguistiques à part entière, ne relèvent pas de dynamiques iconiques. Autrement dit, les parties et éléments du corps du signeur – la tête, le buste, les épaules, la mimique et le regard – participent de la formation des unités à valeur sémantique, morpho-syntaxique ou discursive. Ils peuvent se combiner, mais ils s'analysent à un seul niveau linguistique. Ainsi, lorsque la tête, le buste et les épaules opèrent de manière solidaires, ils assument conjointement une fonction de proformes (unités que l'on pourrait comparer aux pronoms d'une langue vocale) ou un changement de personnage et de point de vue dans une narration. En revanche, l'engagement plus ou moins fort du buste revêt une fonction morpho-syntaxique, permettant par exemple de signifier un emploi nominal ou

8/. Cf. *ibidem*, p. 131.

9/. *Ibidem*, p. 149.

verbal d'une base lexicale. En plus des diverses fonctions qu'assument la mimique (par exemple, pour préciser la modalité d'un énoncé) ou le regard (dans un dialogue ou dans un récit), ce chapitre aborde le statut des labialisations, c'est-à-dire des mouvements labiaux qui reproduisent la forme des mots d'une langue vocale. A. Millet considère que les labialisations ne font pas partie de la LSF. Phénomènes imputables aux contacts avec une langue vocale environnante, il s'agit, dans la plupart des cas, d'une forme de « redondance intralinguale¹⁰ ».

Partie III : catégories, fonctions, groupe nominal

Après l'exposé et la discussion des unités significatives de la LSF, celles qui participent ou non des mécanismes de dynamiques iconiques, la partie III aborde à travers ses trois chapitres, les problèmes de catégorisation syntaxique. Le lexique de la LSF étant notionnel, ses unités ne rentrent pas dans les neuf classes de lexèmes, autrement dit parties du discours, retenues pour la description du français vocal. Si certains signes dénotent prototypiquement des procès ([DORMIR]), des entités ([TABLE]), des caractéristiques ([BLEU]) ou des caractérisations ([TROP])¹¹, pouvant ainsi être classés comme verbes, noms, adjectifs et adverbes, le plus souvent, la valeur catégorielle d'un élément apparaît en discours, à travers l'organisation syntaxique de la phrase ou de l'énoncé¹². Ainsi, des bases verbo-nominales [TRAVAILLER/TRAVAIL] ou adjectivo-adverbiales [PUISSANT/PUISSAMMENT]¹³ ne portent aucune marque morphologique (pas de suffixe verbalisateur donc, comparable à -er en français vocal) ni syntaxique (pas de déterminant pour le nom). Néanmoins, l'analyse des combinaisons syntaxiques réalisées dans un discours permet une sélection catégorielle, c'est-à-dire une identification de la valeur verbale, nominale, adjectivale, adverbiale, etc. pour une base lexicale indifférenciée dans sa forme de citation¹⁴. La description de la LSF proposée par A. Millet repose sur six catégories permettant de classer les unités significatives : verbe, nom (ou syntagme nominal SN), adjectif (syntagme adjectival, Sadj), adverbe (syntagme adverbial, Sadv), pronom et joncteur. Cette dernière catégorie regroupe les éléments assumant une fonction jonctive, c'est-à-dire susceptibles de relier des éléments de différente nature : on y trouve ainsi ce que l'on rangerait, pour une langue vocale,

10/. *Ibidem*, p. 171.

11/. Exemples extraits du chapitre VII, p. 191.

12/. La distinction entre *phrase* et *énoncé* est présentée dans le chapitre X de la partie IV. Une phrase se définit en tant que structure syntaxique d'un certain type, puisque, pour qu'il y ait une phrase, il faut un élément assumant une fonction prédicative. Un énoncé n'en contient pas nécessairement, il suffit de penser à [OUI], [JAMAIS], [SEUR][À MOI] : les énoncés sont des expressions, peu importe leur structure syntaxique, actualisées dans une situation d'énonciation particulière. Cela revient à dire que toute structure phrastique forme potentiellement un énoncé, alors que l'inverse n'est pas vrai : tout énoncé n'est pas une phrase.

13/. Cf. chapitre VII, p. 191.

14/. Un signe lexical en citation apparaît isolé de tout contexte, réalisé le plus souvent (sauf pour les signes ancrés sur le corps) dans l'espace neutre devant le signeur. On pourrait comparer une forme de citation en LSF à un lexème tel qu'employé dans la nomenclature d'un dictionnaire.

parmi les conjonctions ou les connecteurs textuels, voire des adjectifs. En revanche, même si la LSF possède des nominaux, les fonctions de sujet et de complément d'objet s'avèrent inadéquates pour sa description. Une fonction, c'est-à-dire le rôle que chaque élément assume dans un énoncé, est identifiée par l'observation de sa relation avec un ou les autres. En tant que verbe, [TRAVAILLER] a une fonction prédicative, car il engage un argument. Dans la séquence attributive [TRAVAIL] [BEAU] où le verbe est un copule non manuel, c'est l'adjectif qui, en tant que prédicat, assigne à la base lexicale une fonction argumentale en opérant, du même coup, la sélection de sa valeur catégorielle : en l'occurrence, celle d'un nom. La fonction (prédicative, argumentale, pronominale, adjectivale, adverbiale, circonstancielle ou jonctive) d'un signe est déterminée soit par sa relation avec un autre, soit par l'espace, la mimique, le regard ou le pointage. Les différents éléments des six catégories sont ainsi identifiés et caractérisés par des fonctions – relations de dépendance dans une tradition syntaxique développée dans la lignée de Tesnière (1959)¹⁵, mise à jour par Creissels (2006) – qui ne recouvrent pas celles des grammaires scolaires du français vocal.

Les chapitres VIII et IX, consacrés respectivement au groupe nominal et aux pronoms, présentent les éléments que l'on trouve dans la fonction argumentale. Le gouverneur nominal – que ce soit un nom concret, abstrait, massif, comptable, animé, inanimé, etc. – d'un syntagme peut avoir de nombreuses extensions : des adjectifs, des spécificateurs de forme et de taille, des expressions du nombre, raison qui conduit à aborder les éléments adjectivaux.

Comme dans les langues vocales, les pronominaux se substituent aux syntagmes nominaux exprimant les arguments, ou bien réfèrent directement à des éléments situationnels. La LSF possède une classe de pronoms très riche, dont la diversité se répartit en trois types généraux : pronoms personnels, pronoms translatsés (il s'agit d'adjectifs ou d'adverbes, qui en discours, peuvent remplir les deux fonctions – substitution et référence situationnelle – caractéristiques des pronoms) et des indices explicitant, pour un verbe, des informations grammaticales de la personne et du nombre.

Partie IV : verbes et phrases

En découvrant, surtout dans les deux premières parties de la *Grammaire* les signes lexicaux, ainsi que d'autres composants significatifs de la LSF, le lecteur comprend pourquoi la description de la phrase s'articule à partir du verbe. Compte tenu de

15/. Tout au long des parties III et IV, le lecteur découvre des arguments qui permettent de comprendre pourquoi une approche structurale en termes de relations de dépendance (fonctions) se montre valide, d'un point de vue épistémologique, pour une langue gestuelle telle que la LSF. Une syntaxe de constituants des grammaires génératives est, au contraire, inapplicable à la LSF.

la nature iconique des signes lexicaux, notamment ceux de nature verbale, et du rôle que joue leur emplacement (on se souvient, en effet, depuis le chapitre V que l'espace de signation, celui autour du locuteur, est divisé en des portions chargées de sens), c'est le verbe qui est déterminant pour l'organisation de la phrase. Non seulement, comme dans les langues vocales, il détermine les arguments et distribue les rôles sémantiques. Dans les langues gestuelles sans écriture telles que la LSF, il est crucial pour la façon dont une séquence est inscrite dans l'espace. C'est en observant les verbes, qu'il est possible de délimiter les unités phrastiques. Le chapitre X présente ainsi les types de phrases énoncées en LSF. Celles-ci peuvent être simples (limitées à une seule proposition, c'est-à-dire à un groupe organisé autour d'un seul verbe) ou complexes, lorsque deux (ou plusieurs) propositions s'organisent par simple juxtaposition ou par une relation de dépendance. Notons que, comme le souligne A. Millet, le domaine des phrases complexes en langues gestuelles reste à ce jour peu exploré. À ce stade de la recherche, il est donc risqué de qualifier les rapports entre les propositions d'une phrase complexe en LSF en des termes de coordination et de subordination hérités des grammaires traditionnelles. Les phrases de la LSF peuvent être classées d'un point de vue logique en positives et négatives, la négation s'exprimant soit par un mouvement de la tête, soit par un [NON] – signe lexical manuel ou encore par une combinaison des deux procédés. Une même phrase de base peut être énoncée, dans une situation particulière comme une assertion, une question ou bien comme une injonction, selon la mimique qui l'accompagne. Enfin, en fonction de ses besoins communicatifs, le locuteur peut – par la mimique, le rythme ou des mouvements de tête – mettre en relief l'un des éléments, dans une phrase emphatique. Il a également la possibilité de modifier l'organisation de la phrase et de se servir de son propre corps, en incarnant ainsi le patient et en insistant la phrase passive sur cet actant, comme dans *Le garçon est grondé par son père*¹⁶. Ce point est particulièrement intéressant dans la mesure où plusieurs travaux antérieurs soutenaient qu'il est impossible de formuler une phrase passive en LSF. Par ailleurs, le jeu communicatif ne se limite pas à cette inversion d'actants accordant une position thématique au patient. Les phrases impersonnelles laissent dans l'ombre l'agent, en omettant de le nommer ou restent indéterminées à cet égard, en recourant aux signes tels que [QUELQU'UN], [QUELQUE CHOSE], [PERSONNE], etc.

Le chapitre XI est consacré une fois de plus aux verbes. Il en propose dans un premier un classement morpho-syntaxique. Cette démarche classificatoire est indispensable, car il existe un lien étroit (que le lecteur découvre dans le chapitre suivant qui clôt l'ouvrage) entre les types particuliers de verbes et les structures de phrases qu'ils permettent de construire. Par exemple [DORMIR], [MARCHER]¹⁷

16/. Cf. l'exemple 211a, p. 321.

17/. Cf. les exemples 274 et 278, p. 370.

et d'autres verbes avec un seul actant, tendent à produire des formes syntaxiques linéaires, faisant un usage très faible des espaces pré-sémantisés. Il en est autrement de [DEMANDER] ou [DONNER], qui avec respectivement deux ou trois actants, nécessitent une spatialisation et intègrent une trajectoire, c'est-à-dire un mouvement de la main qui commence dans un espace lié à l'agent (celui qui donne quelque chose) pour atteindre celui du bénéficiaire (celui qui reçoit). De plus, ces verbes bi- et trivalents servent plus souvent à créer des phrases complexes, puisqu'ils acceptent une proposition en position d'actant.

Les chapitres XI et XII sont liés, dans un second temps, par les informations qu'ils apportent sur l'environnement d'un verbe, surtout pour ce qui est des adverbes, permettant d'exprimer à travers la mimique, des modalités subjectives ou bien, en s'appuyant sur les mouvements, la manière ou l'intensité. Cette fonction adverbiale (chapitre XI), définie par une relation de dépendance de type modificateur par rapport verbe, ne doit pas être confondue – comme on le fait parfois pour les langues vocales – avec celle d'un circonstant (chapitre XII). En effet, en LSF, la fonction circonstancielle est assurée par des nominaux ou des propositions liés à la phrase entière. Comme le souligne A. Millet¹⁸, au-delà de sa validité pour la description d'une langue gestuelle, la distinction entre les fonctions adjectivale et circonstancielle est une « hypothèse forte qui peut poser des questions en ce qui concerne la tradition descriptive de la langue française ».

Impressions de lecture

Tout au long des quatre parties, le lecteur est attentivement guidé dans sa découverte de la LSF. Les éléments constitutifs de ce système sémiotique particulièrement riche et complexe, ses mécanismes et leur fonctionnement se dévoilent de manière claire et soigneusement balisée. Dans une langue, un seul et même élément peut se manifester sous des aspects bien différents – par exemple un verbe ou des proformes manuelles en LSF, relèvent à la fois du lexique, de la syntaxe et de l'organisation du discours. Pour présenter ces composants complexes à un public non initié, il est indispensable de procéder par étapes, en évitant de dire tout à la fois, sous peine de noyer le destinataire de ces informations dans leur masse. *La Grammaire descriptive...* est un ouvrage modèle du point de vue pédagogique : il n'est pas simple et facile à lire, car aucune étude d'un système linguistique ne peut l'être. Une langue est une entité complexe, plus encore lorsqu'elle est visuo-gestuelle, puisque ses unités significatives – signes lexicaux, énoncés, phrases – fonctionnent selon plusieurs dimensions simultanément. Pour produire et comprendre un message, il faut repérer et interpréter non seulement ses composants, mais également leurs

18/ *Ibidem*, p. 377.

articulations et leurs interactions. Pourtant, le lecteur ne se sent jamais perdu au fil des pages grâce à la sélection et à l'organisation des informations présentées dans les parties successives, même si parfois il est amené à relire une section antérieure. Des exemples parlants et des synthèses graphiques visualisant les éléments essentiels à retenir constituent une aide précieuse pour suivre l'exposé, tout comme les remarquables illustrations de Laurent Verlainne, qui matérialisent la description textuelle des signes et des procédés. Ces dessins n'ont rien de l'austérité habituelle des schémas qui apparaissent dans des ouvrages scientifiques. Avec une touche d'humour, vivants et conviviaux, ils rendent parfaitement le caractère dynamique des signes qu'ils représentent. Notons enfin que tous les éléments graphiques sont répertoriés dans un index, ce qui facilite la navigation dans le livre. Il en est de même pour les notions convoquées.

Faut-il être linguiste pour trouver la lecture de la *Grammaire descriptive de la langue des signes française* non seulement utile et formatrice, mais tout simplement passionnante ? La condition n'est pas suffisante, et encore moins nécessaire. Les notions de linguistique générale discutées et employées sont systématiquement expliquées et rappelées en cas de besoin. Un non-spécialiste dispose ainsi d'outils nécessaires pour entreprendre l'effort de leur découverte. S'il est prêt à se lancer dans cette aventure, linguiste ou non, le lecteur refermera l'ouvrage avec l'idée précise de ce qu'est la LSF et de la manière dont elle assure la communication. Avec une conscience claire et nette également qu'il lui faudra relire des sections particulières pour en saisir des distinctions fines. Les sections sont autonomes et peuvent être (re)lues indépendamment les unes des autres, car – comme l'indique l'auteure dans le prologue – c'est un ouvrage « qui ne sera sans doute que très rarement lu de la première à la dernière page¹⁹ ».

Un conseil pratique à ce propos au risque de paraître prétentieux dans cette précision : pour une lectrice ignorant tout ou presque de la LSF, une première lecture de la *Grammaire descriptive de la langue des signes française* devrait être linéaire, en partant bien de la première page et en respectant le balisage proposé par l'auteure.

Références bibliographiques :

- ARMSTRONG, David F., William STOKOE, et Sherman WILCOX, Sherman E. *Gesture and the Nature of Language*. Cambridge: Cambridge University Press, 1995.
- CREISSELS, Denis. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, vol. 1 et 2, Cachan : Lavoisiers, 2006.
- STOKOE, William. « Sign Language Structure: An Outline of the Visual Communication Systems of American deaf » 1960. In: *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 2005, vol. 10, n° 1, p. 3-37.
- TESNIÈRE, Lucien. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck, 1959.
- « Entretien croisé avec Christian Cuxac » In: *Langues et cité. Bulletin de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, 4, novembre 2004, p. 2-5.

191. *Ibidem*, p. 15.